

3 règles à respecter pour ma sécurité

Règle n°1

NÉOBUS A TOUJOURS LA PRIORITÉ !

je m'assure que le passage est libre avant de m'engager. Un Néobus pèse 30 000 kg, vous ne faites pas le poids face à lui !

Règle n°2

STATIONNEMENT ET CIRCULATION INTERDITS SUR LES VOIES RÉSERVÉES AU NÉOBUS !



Règle n°3

INTERDICTION DE MARCHER OU DE CIRCULER À VÉLO SUR LES VOIES NÉOBUS !

PIÉTON, j'emprunte les trottoirs situés de chaque côté des voies ; pour traverser, j'utilise les passages aménagés et je m'assure que le feu STOP PIÉTONS est éteint.

CYCLISTE, je profite des 6,5 km de voies cyclables aménagées le long du tracé Néobus pour circuler en sécurité.

EN CAS DE STATIONNEMENT, SUR LA VOIE NÉOBUS



LA POLICE DEVRA ENLEVER VOTRE VÉHICULE et appliquer les trois sanctions tarifaires suivantes :

- Amende pour stationnement dangereux sur la voie publique : **15 000 xpf**
- Enlèvement du véhicule par la fourrière : **7 350 xpf**
- Frais de gardiennage du véhicule en fourrière : **3 000 xpf /jour**

Les bus classiques du reste du réseau sont également prioritaires lorsqu'ils sortent d'un emplacement bus signalé par un zig zag jaune et qu'ils ont mis leur clignotant



30 KM/H

c'est la vitesse moyenne du Néobus, mais il peut faire des pointes à 50 km/h !

GONG !

Néobus signal son arrivée ou un obstacle sur la voie, si vous l'entendez soyez très attentif et dégagez la voie Néobus immédiatement si vous gênez.



Néobus circule sans voyageurs !

Pour votre sécurité, adoptez les bons réflexes.



www.neobus.nc

Toutes les informations sur le tracé Néobus.

www.taneo.nc

[f Tanéo](#)

En savoir plus sur le réseau Tanéo.



À PARTIR DE DÉBUT FÉVRIER 2019

Attention Néobus

en phase de test sans voyageurs !

Pour votre sécurité, adoptez les bons réflexes.



www.taneo.nc



Tanéo

Une phase de test avant de transporter les voyageurs

Après deux années de travaux, la ligne n°1 Néobus se concrétise et entre dans une période d'essais sans voyageurs, dès le début du mois de février 2019

- Il s'agit de tests en grandeur nature indispensables avant la mise en service de la ligne et son ouverture aux passagers en septembre 2019.
- Ces tests sont réalisés sur toute la ligne n°1 Néobus reliant la place de la Moselle à Nouméa au Médipôle de Dumbéa.

S'étendant de février à fin juin 2019, cette première phase d'essais techniques permettra de vérifier que la ligne, les matériels et les conducteurs sont opérationnels avant l'accueil des voyageurs.

- Ensuite, lors d'une « marche à blanc » programmée quelques semaines avant l'ouverture commerciale de la ligne, toute la flotte Néobus circulera en conditions réelles d'exploitation, mais toujours sans passagers.
- Circulant sur sa propre voie, prioritaire aux carrefours et ronds-points, Néobus est un nouveau mode de transport urbain qui doit être compris par tous !

PIÉTONS, CYCLISTES, AUTOMOBILISTES, MOTOCYCLISTES, certaines habitudes sont à changer puisque de nouveaux panneaux et de nouvelles règles apparaissent.

NOUVEAUX PANNEAUX

Sauf Néobus

LA VOIE EST RÉSERVÉE AU NÉOBUS : INTERDITE AUX PIÉTONS, CYCLISTES (et à tous les véhicules!)



Sauf Néobus et riverains

LA VOIE EST RÉSERVÉE AU NÉOBUS ET AUX RIVERAINS RÉSIDANT À PROXIMITÉ : INTERDIT AUX PIÉTONS, CYCLISTES (et à tous les autres véhicules !)



NOUVEAUX FEUX

Feux tricolores sur giratoires percés

(feu vert remplacé par un feu jaune clignotant)
Feux tricolores présents sur certaines branches d'accès aux giratoires percés.



JAUNE CLIGNOTANT :
je passe avec vigilance en respectant les règles de priorité au giratoire.



ORANGE
je m'arrête en sécurité un Néobus approche.



ROUGE
je suis à l'arrêt, un Néobus passe.

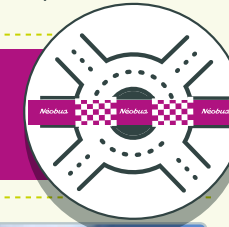
Feux tricolores aux giratoires percés ou aux intersections :

ils permettent de donner la priorité au Néobus



PRIORITÉ AU NÉOBUS : quand le feu est rouge, je reste à l'arrêt, un Néobus approche et passera.

GIRATOIRE PERCÉ : c'est un rond-point dans lequel la voie Néobus traverse au centre.



Feux voie Néobus

Feux destinés au conducteur du Néobus. Ils ont la même signification que les feux tricolores classiques mais disposent de pictogrammes pour éviter toute confusion aux intersections.



Feux STOP piétons



- Feux destinés aux piétons installés sur les traversées piétonnes de la plate-forme Néobus.
- ROUGE CLIGNOTANT :** je ne traverse pas, un Néobus approche !
- ÉTEINT :** je peux traverser en sécurité mais je reste vigilant.
- Pour les traversées piétonnes classiques sur appel piéton

NOUVEAUX MARQUAGES AU SOL

Damiers blancs aux intersections mixtes :

empruntées par Néobus et les autres véhicules



NE PAS ENCOMBRER LA VOIE !

Je franchis et m'engage seulement si le feu est vert et si je peux dégager la zone rapidement.

Marquage au sol « bus » aux intersections



Il signale les voies des bus. IL EST INTERDIT DE S'Y ENGAGER